



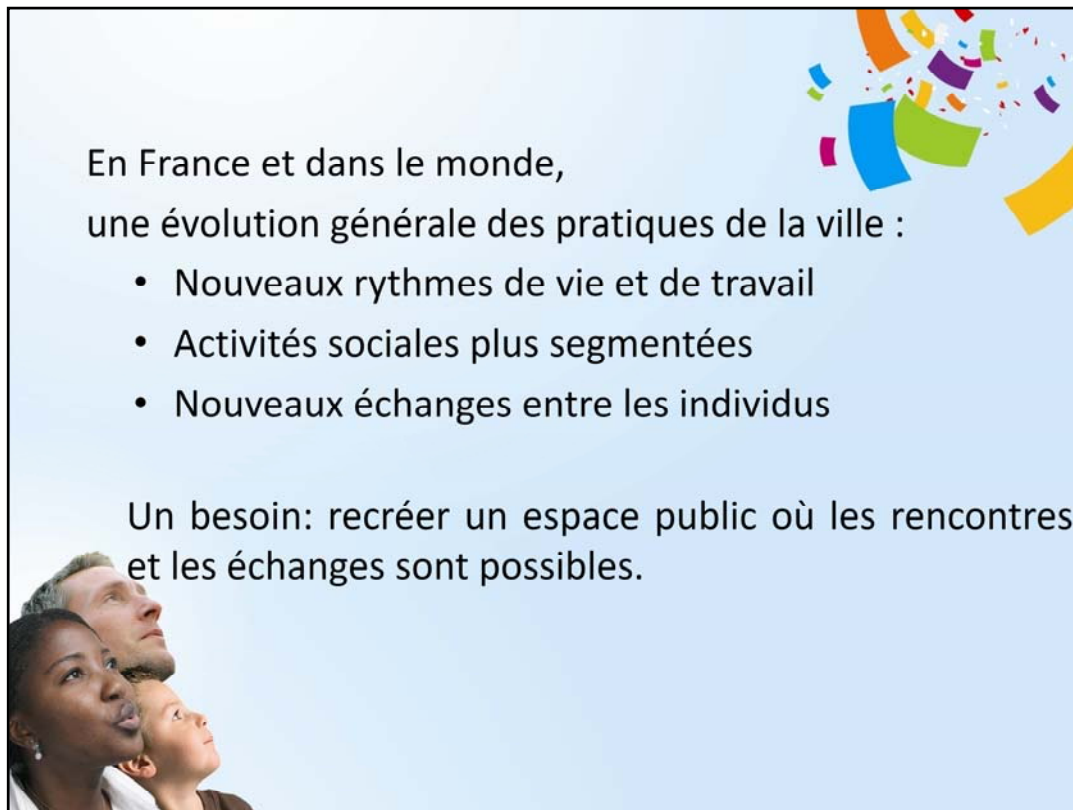
Cœur de ville Apaisé

17 Mai 2011

Présentation publique







En France et dans le monde,
une évolution générale des pratiques de la ville :

- Nouveaux rythmes de vie et de travail
- Activités sociales plus segmentées
- Nouveaux échanges entre les individus

Un besoin: recréer un espace public où les rencontres
et les échanges sont possibles.

Nouveaux rythmes : les temps de travail sont différents selon l'âge, selon les individus, selon la période de l'année

Activités sociales segmentées : accélération du temps, moins de lieux de convivialité, arbitrage permanent entre temps personnel, familial, amical et professionnel

Nouveaux échanges : dématérialisation de la relation avec les nouveaux outils de communication, multiplication des connaissances amicales mais peu approfondies

Espaces à partager : lieu de vie collectif, convivial et ouvert...

Multiplicité des solutions : ...ce qui implique qu'il soit accessible à tous

DES EXEMPLES INTERNATIONAUX:

- ESPAGNE : **Bilbao** -> les espaces publics du quartier historique de Bilbao la Vieja sont réaménagés en 2009, création de ponts piétons au dessus de la Ria
- SENEGAL : **Saint-Louis** -> projet de rendre la place du centre aux piétons par la déviation de la circulation automobile
- BELGIQUE : **Bruxelles** -> 70% de rues limitées à 30 km/h
Gand -> 1400 rues limitées à 30 km/h



Saint Louis du Senegal : 171 000 habitants. Le maire envisage de rendre la place centrale (place Faidherbe) aux piétons et aux manifestations, en déviant la circulation automobile

Bilbao, 350 000 habitants : le quartier historique de Bilbao la Vieja, dont l'ensemble des espaces publics ont été réaménagés, ponts piétons au dessus de la Ria (cours d'eau) pour recréer le lien

Bruxelles : 1 125 000 habitants

Gand : 230 000 habitants

DES EXEMPLES EN FRANCE

- **Lorient:** Aboutissement en 2009 de la démarche « quartiers tranquilles » en zone 30
- **Marseille:** La municipalité choisit en 2009 de passer le vieux port en semi-piéton ; début des travaux en 2012
- **Perpignan:** Etend sa zone 30 en janvier 2011 : 60% de la ville est concernée
- **Strasbourg:** Mai 2011, consultation publique pour passer la ville à 30 km/h



Grand Rue de Copenhague en 1880



Grand Rue de Copenhague en 1960



1960 . Grand rue de Copenhague



Grand Rue de Copenhague en 2000



2000 . Grand rue de Copenhague



Entre la zone 30 et les rues piétonnes : les zones de rencontre



Avant



Crédit photo : Dominique Fradin

Ville de Sceaux (92)

Après



Crédit photo Sylvie Scala

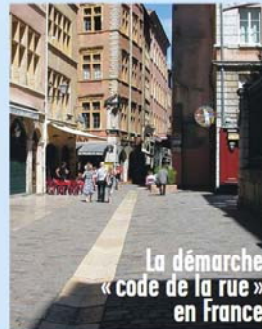


A Angers

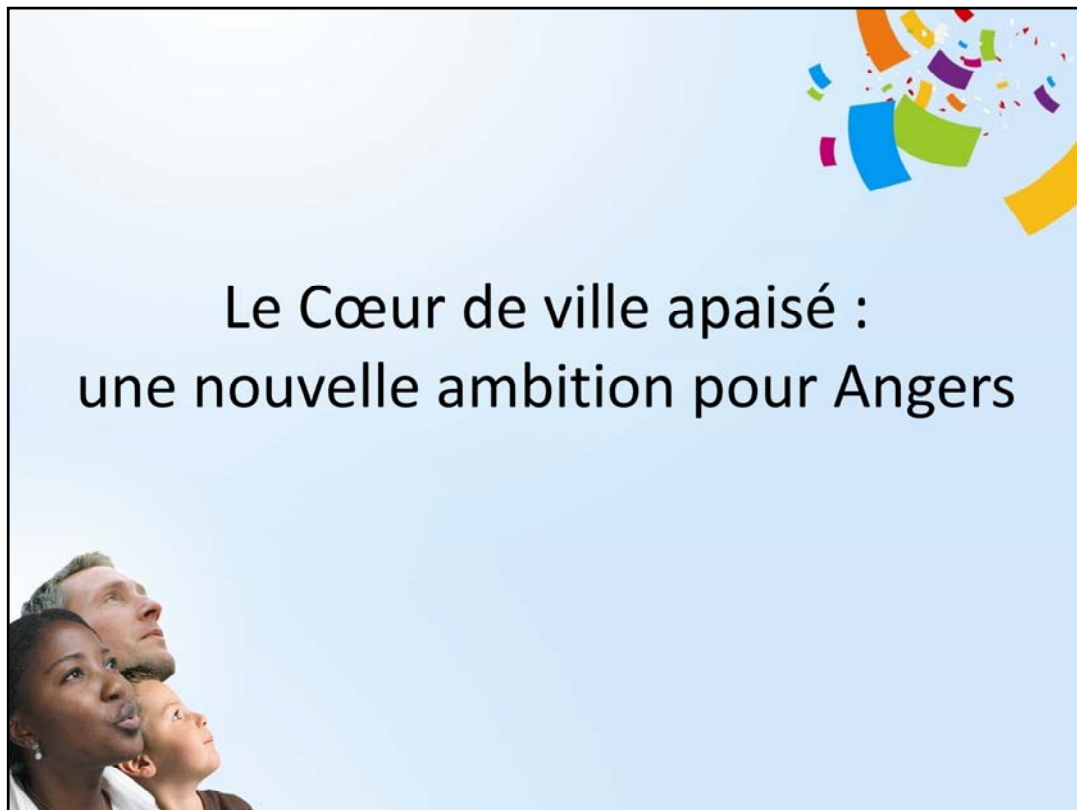
- Arrivée du Tramway le 25 juin 2011
 - > Rénovation des espaces publics du centre ville
 - > Réorganisation des déplacements



- Une nouvelle réglementation en vigueur : le Code de la rue



Réorganisation des déplacements pour un cœur de ville apaisé



Il s'agit donc de proposer une nouvelle ambition pour notre ville

LE CŒUR DE VILLE APAISÉ

- **Objectifs**

- 1- Inciter à une circulation apaisée
- 2- Conforter l'attractivité du centre-ville
- 3- Partager l'espace, favoriser la marche à pied et le vélo
- 4- Redonner leur place aux plus fragiles

- **Méthode**

Réunion publique d'Information des habitants et du
Conseil Consultatif de Quartier Centre Ville



Le cœur de ville apaisé d'Angers offre une urbanité nouvelle, qui rende possible une adéquation entre des lieux, des ambiances, des pratiques et des relations sociales



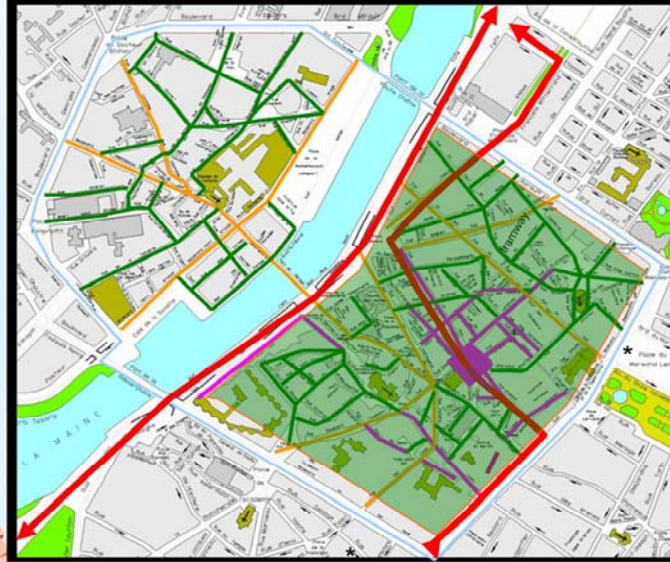
... c'est aussi une nouvelle approche pour :


- Réduire l'insécurité routière, le bruit, la pollution
- Favoriser l'échange, la convivialité

Une réponse à bien des problèmes urbains



Le Cœur de ville: Périmètre





Un espace public avec une autre
ambiance, une manière courtoise
de vivre la ville.

Une diminution
de la vitesse



Vivre autrement les rues
commerçantes



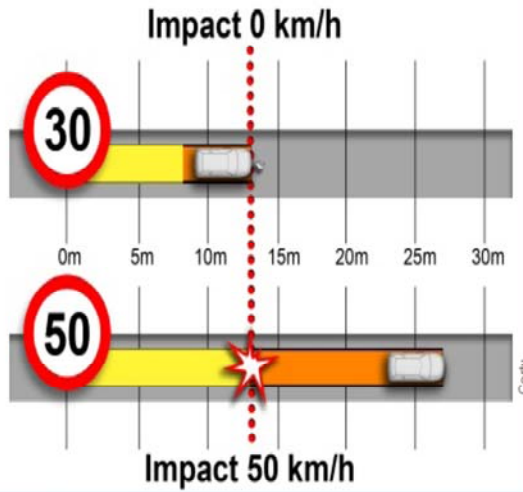
Diminution de la vitesse

> Pour la sécurité des usagers de la voirie

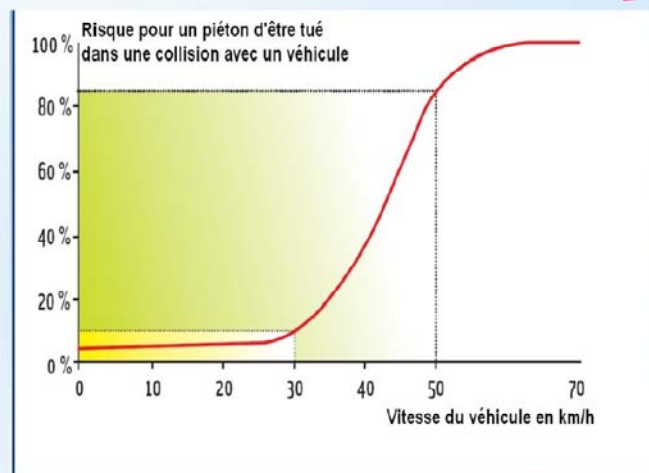
Le schéma ci-contre montre :
- en jaune, la distance parcourue par un véhicule pendant le temps de réaction de son conducteur (fixé à 1 seconde)
- en orange, la distance de freinage du véhicule.

A 50 km/h, un automobiliste qui aurait vu un piéton s'engager 14 mètres devant lui n'aurait pas même le temps de commencer à freiner et le percutera à pleine vitesse.

En roulant à 30 km/h, il aurait eu le temps de s'arrêter et la collision aurait été évitée.



Diminution de la vitesse



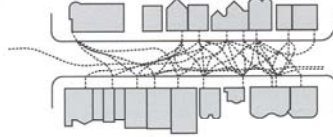
Source : *Interdisciplinary Working Group for Accident Mechanics (1986)* ;
Walz et al. (1983) et *Vägverket (2002)*

80% de risques pour un piéton d'être tué si choc à 50 km/h
15% à 30 km/h

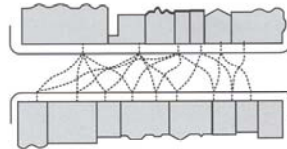
Vivre autrement les rues commerçantes

Le lien social et commercial

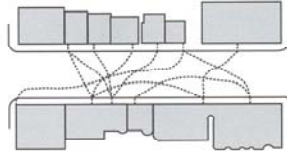
Circulation légère
3,0 amis par personne
6,3 connaissances



Circulation modérée
1,3 amis par personne
4,1 connaissances



Circulation intense
0,9 amis par personne
3,1 connaissances



Etude de San Francisco

« Des Villes Durables pour une petite Planète » de Richard Rogers, 2000


Les évolutions réglementaires



Règlementations ayant un impact sur les conditions de circulation en ville

- 1990, *Evolution du Code de la route*:
 - Réduction de la vitesse en ville (60 à 50)
 - Apparition de la Zone 30
- 1996, *Loi LEPAGE*: Création des Plans de Déplacements Urbains et prise en compte obligatoire des aménagements cyclables dans les projets.
- 2008, *Evolution du code de la route*:
 - Décret instaurant le principe de prudence (protection du + faible)
 - Double sens cyclable dans les zones 30 en sens unique
 - Création de la zone de rencontre













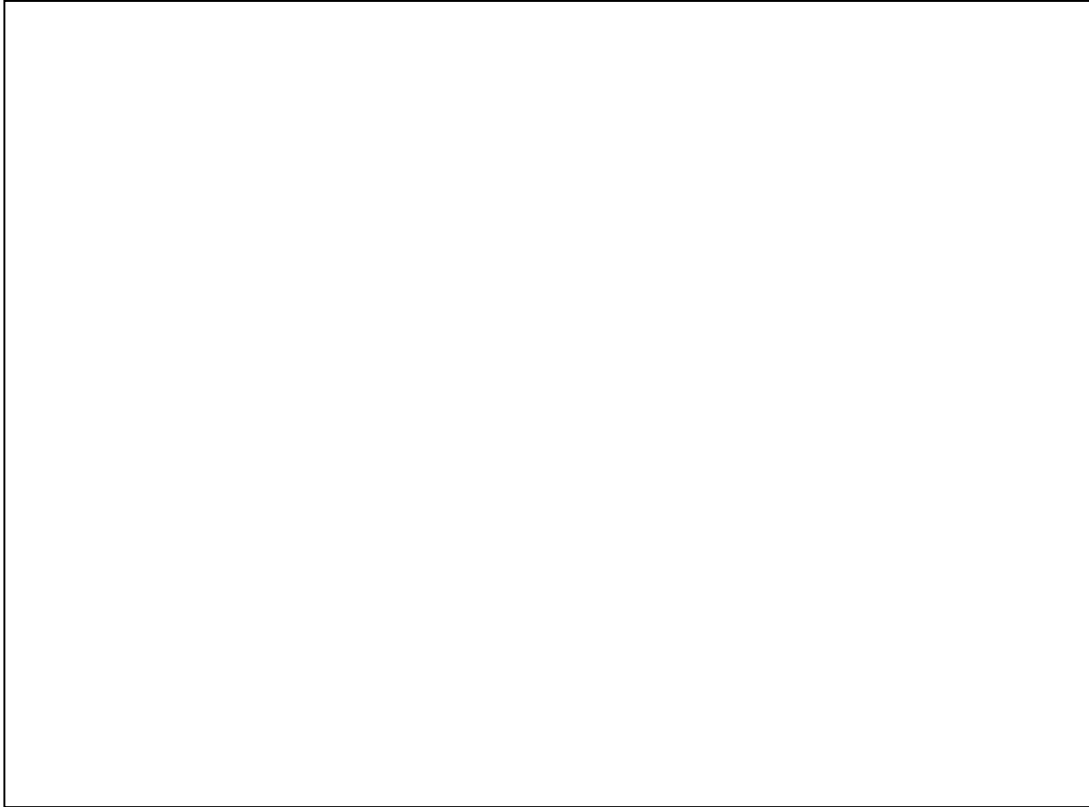


Un secteur apaisé qui introduit la
hiérarchisation des voies dans la cité



Hiérarchie des voies urbaines et modes d'usage.

Statut de la zone ou de la voie	 aire piétonne	 zone de rencontre	 zone 30	 D 906 COURPIÈRE agglomération	 section 70
Vitesse maximale	Au pas pour tous les véhicules	limitée à 20 km/h	limitée à 30 km/h	limitée à 50 km/h	section limitée à 70 km/h
Equilibre vie locale fonction circulatoire	 Via locale Circulation	 Via locale Circulation	 Via locale Circulation	 Via locale Circulation	 Via locale Circulation



Pourquoi une telle démarche ?

Apaiser la ville en favorisant la mixité,
Assurer une meilleure place aux piétons & aux vélos,
Dynamiser le centre ville par une requalification des espaces publics

Avec quels aménagements ?

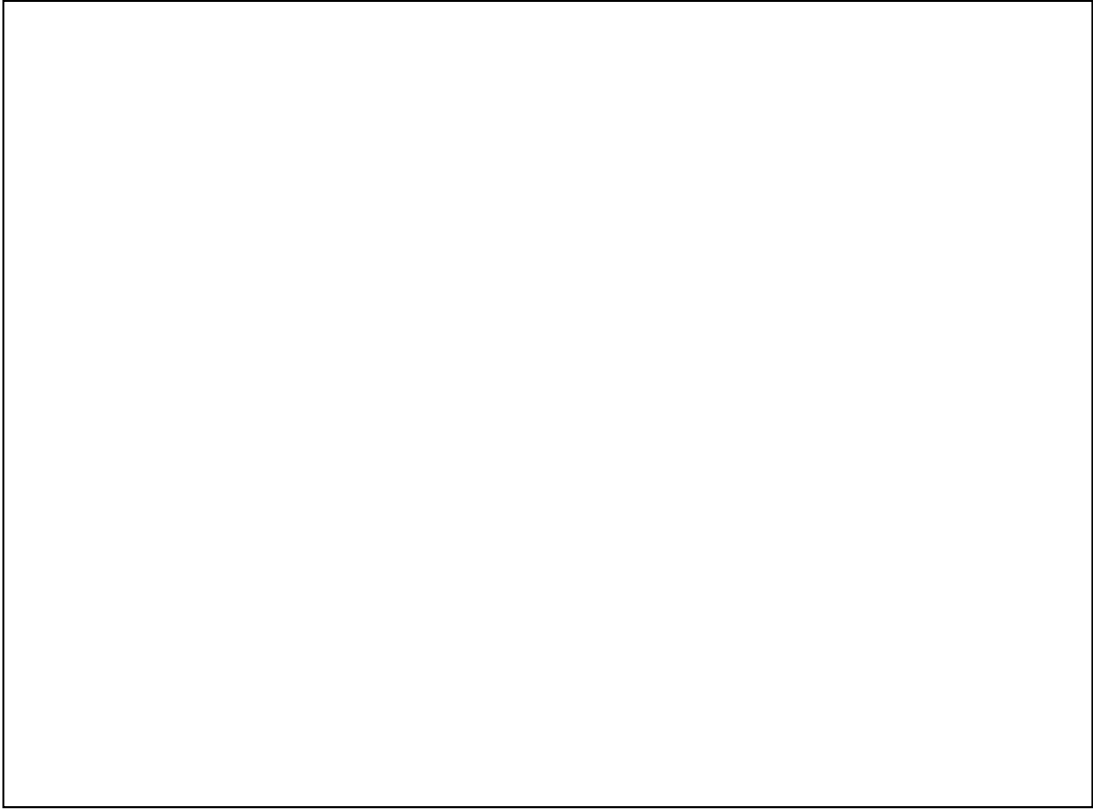
- signalisation spécifique horizontale et verticale,
- suppression du marquage au sol (passage piéton...),
- règle de la priorité à droite,
- double-sens cyclables

Où ?

A l'échelle du Pentagone Intérieur (avec ou sans la Doure)

Avec un traitement par rue selon les usages

Un développement vers les quartiers



Le bon « tempo » : l'aire piétonne



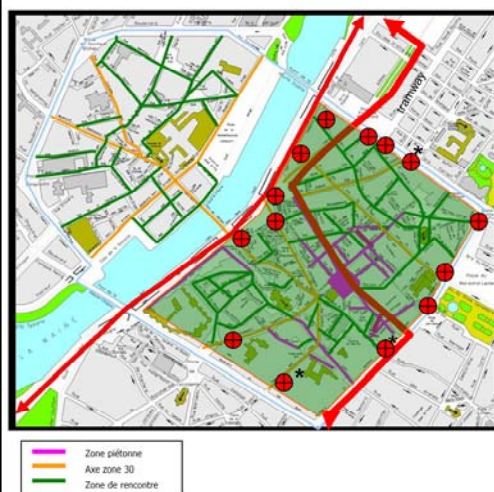
L'aire piétonne est dédiée aux piétons qui y sont prioritaires sur tous les véhicules, sauf les tramways.

Seuls les vélos et les véhicules nécessaires à la desserte interne peuvent y circuler et uniquement à l'allure du pas.

Le stationnement n'est pas autorisé dans cette zone.



Création d'un secteur apaisé pour le centre ville



-création d'une zone apaisée

-expérimentation des portes sur secteur des projets connexes (Saint Julien / rue des Lices / rue Boisnet)

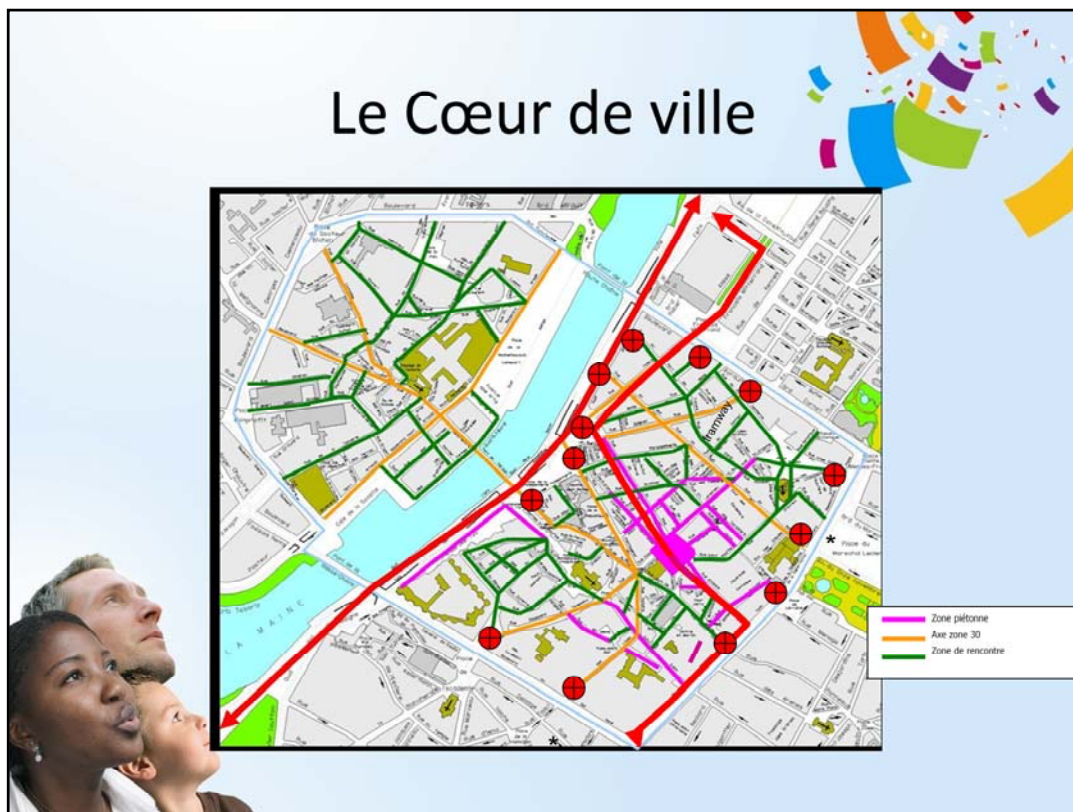
Mérignac

Lyon

Saint Denis

Suisse

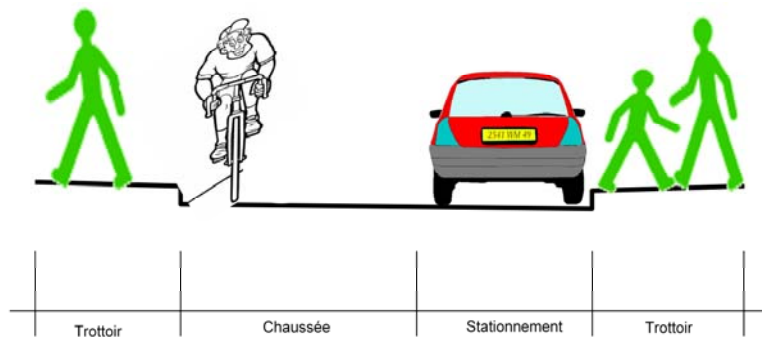
Le Cœur de ville



LIENS ACTIFS SUR CETTE PAGE !!!!

Cœur de ville apaisé

Profil de principe d'un double sens cyclable



Quelques aménagements nécessaires

- Changement de côté de stationnement
Ex: rue Choudieu
- Aménagements de plateaux traversants
Ex: Rue des lices; rue du Mail; place Hérault...
- Reprise du profil de certaines voies:
Ex: Rues Boisnet; Plantagenet; David d'Angers



Liste des rues concernées

Voie	statut Apaisé
Rue Maillé (section Commerce – Ayrault)	zone de rencontre
Rue Maillé (section Port de l'Ancre – Commerce)	zone de rencontre
Rue Maillé (section Port de l'Ancre – Laboulaye)	zone de rencontre
Rue du Canal	zone de rencontre
Rue des Ais	zone de rencontre
Rue Parcheminieric (section Mail – Valdemaine)	zone de rencontre
Rue Valdemaine	zone de rencontre
Rue Millet	zone de rencontre
Rue des Lices	zone 30
Rue Saint Julien – rue Louis de Romain :	zone 30
Rue Montault	zone de rencontre
Rue d'Annoine Ursault	zone de rencontre

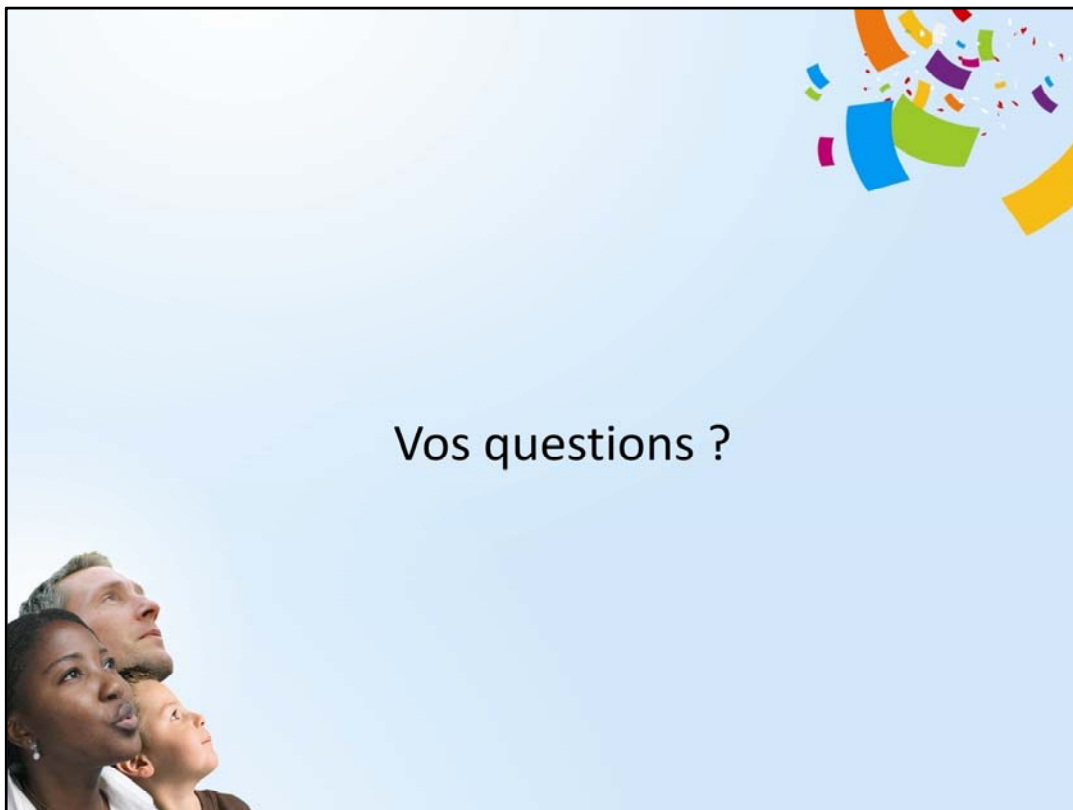
Voie	statut Apaisé
Rue David d'Angers	zone de rencontre
Rue des Ursules	zone de rencontre
Rue du Mail (section Chevreul - Pilori)	zone 30
Rue du Mail (section Pilori – Cornet)	zone de rencontre
Rue du Mail (section Cornet – Boisset)	zone 30
Rue du Mail (section Boisset – Thiers)	zone 30
Rue du Mail (section Thiers – Gambetta)	voie limitée à 30km/h
Rue Chevreul	zone de rencontre
Rue Flore	zone de rencontre
Rue Bordier	zone de rencontre
Rue Jules Guitton	zone 30
Rue du Commerce	zone 30
Rue Choudieu	zone de rencontre

Calendrier



- **Prise des arrêtés** permanents de circulation
En cours
- **Pose de la panneautique** et des marquages:
début le **19 Mai** jusqu'au **25 juin 2011**





Vos questions ?

MERCI de votre participation



Rue du Mail (bas)



Rue du Port de l'ancre (bas)



Rue Choudieu



Rue Maillé



Place Hérault



Rue Jules Guitton



Rue du Mail (haut)



Rue David d'Angers



Rue Saint-Julien



Rue des Lices



Rue Toussaint



Rue Baudrière



Rue Plantagenêt



Place Molière

